

**sysmex****SYSMEX AMERICA, INC.**

One Nelson C. White Parkway  
 Mundelein, IL 60060  
 (800) 379-7639  
 (847) 996-4559  
 www.sysmex.com

**TÉLÉPHONE D'URGENCE 7 JOURS SUR 7**

Appelez CHEM-TEL au 1 800 255-3924  
 Identifiant de Sysmex n° MIS0004042

# Fiche technique santé-sécurité (FTSS)

## COLORANT RET-SEARCH (II) (RED-800)

Santé	Inflammabilité	Réactivité	Contact
2	2	0	1

1 = léger, 2 = modéré, 3 = sévère, 4 = extrême

### 1 DESCRIPTION DU PRODUIT

Le colorant RET-SEARCH (II) DYE<sup>MC</sup> est conditionné dans une pochette souple en aluminium et plastique qui mesure 7,6 cm x 10,2 cm (3 po par 4 po) et qui contient 12 mL (0,4 fl. oz US). La pochette de ce réactif est conditionnée avec un flacon en plastique de 1 L contenant le diluant non dangereux RET-SEARCH (II) DILUENT (RED-300). Les deux produits sont conditionnés dans une boîte en carton qui porte l'étiquette RET-SEARCH (II) RED-700A.

Le système de réactifs RET-SEARCH (II) est destiné à la coloration réticulocytaire effectuée par certains analyseurs hématologiques de Sysmex. Ce réactif doit être manipulé par des spécialistes de laboratoire ou des personnes ayant subi une formation adéquate.

### 2 INGRÉDIENTS DANGEREUX

	Pourcentage	N° C.A.S.
<b>Éthylène glycol</b>	92,8 %	107-21 -1
<b>Méthanol</b>	7,1 %	67-56-1

Le colorant, qui est l'ingrédient actif, n'est pas inclus ici dans la liste des ingrédients dangereux étant donné qu'il intervient pour moins de 1 % dans la composition du produit. Cette substance ne présente pas de danger physique, est incapable de s'échapper pour dépasser la valeur admissible d'exposition ou le seuil de toxicité, et n'a pas été identifiée comme ayant un effet carcinogène.

- o **Classification relative au transport (DOT)** Liquide combustible, sans autres précisions (NA1993), est exempté d'étiquetage, sauf pour le transport aérien, aux termes de la loi américaine 49 CFR part 173.150 (a).
- o **Sommaire des données sur la toxicité** Ces données ont été recueillies dans les publications sur la forme pure ou concentrée des substances. Ce produit n'a pas fait l'objet d'expérimentation sur les animaux.
- o **Éthylène glycol** Oral humain : LDLo, intervalle de 400 mg/kg à 1600 mg/kg.  
Oral homme : TDLo, 1,2 à 16 g/kg.  
Oral rat : DL<sub>50</sub>, 4700 mg/kg.
- o **Méthanol** Oral rat : DL<sub>50</sub>, 5628 mg/kg
- o **Valeur admissible d'exposition (PEL - OSHA) et/ou Seuil de toxicité (TLV-ACGIH)**

**Éthylène glycol** Valeur plafond vapeur / brouillard 50 ppm, 127 mg/m<sup>3</sup>

**Méthanol** PEL 200 ppm, (cutanée) TWA 200 ppm, 262 mg/m<sup>3</sup>, (cutanée) STEL 250 ppm 328 mg/m<sup>3</sup>

o **Sommaire des données cancérogènes**

<b>Éthylène glycol</b>	OSHA : Aucune	NTP : Aucune	IARC : Aucune
<b>Méthanol</b>	OSHA : Aucune	NTP : Aucune	IARC : Aucune

**3. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (pour l'éthylène glycol, composante principale du produit)**

Couleur bleue, liquide visqueux, légère odeur.

Point d'ébullition 197 °C, Tension de la vapeur 0,06 (20 °C), Densité de la vapeur 2,1 (air = 1).

Taux d'évaporation 0,01, (acétate de butyle = 1), solubilité dans l'eau 100 %.

Densité 1,10 à 20-24 °C.

**4. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION**

Considérer comme combustible. Le point d'éclair de l'éthylène glycol est 112 °C (récipient fermé). Ne pas exposer à une flamme. Les gaz de combustion produits sont le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone.

**5. RÉACTIVITÉ**

Solution stable, toutefois l'éthylène glycol est incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les catalyseurs de la polymérisation

**6. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES ET DANGERS POUR LA SANTÉ**

Modérés, les dangers pour la santé sont associés à une exposition exceptionnelle, par ingestion. Ce réactif est relativement inoffensif s'il est manipulé avec les précautions d'usage par des professionnels de laboratoire ayant subi une formation et s'il est contenu dans le système hydraulique de l'analyseur

Les effets de l'ingestion de l'éthylène glycol se manifestent après quelques minutes voire quelques heures, et peuvent occasionner une dépression du système nerveux central et des atteintes métaboliques engendrant les symptômes suivants : état ressemblant à une intoxication à l'alcool, ataxie, troubles de la parole, coma, œdème cérébral, acidose accompagnée de tachypnée. Après ingestion de doses importantes, dans les 12 à 36 heures suivant l'ingestion, on observe les symptômes suivants : tachypnée progressive, cyanose, œdème pulmonaire. Deux à trois jours suivant l'ingestion : insuffisance rénale, anurie, urémie et mort. Protéinurie et urémie sont des effets courants en cas d'atteinte toxique du foie et des reins. Si la solution est chauffée et qu'il y a inhalation des vapeurs, les symptômes suivants risquent de survenir : irritation de la gorge, maux de tête, mal au dos, nausée, vomissements, étourdissements, souffle court et inconscience.

Le contact avec la peau occasionne la décoloration et éventuellement une irritation. L'absorption peut se produire par la peau, le contact cutané prolongé et récurrent peut être dangereux.

**Quand vous changez le réactif, protégez-vous en portant des gants et une blouse de laboratoire. Portez des lunettes de sécurité si des éclaboussures sont possibles. Aucune précaution de ventilation particulière si le produit est utilisé conformément aux usages prévus. Gardez fermés les récipients avant et après leur utilisation dans l'analyseur.**

**7. MESURES D'URGENCE**

o Ingestion : S'adresser immédiatement à un médecin. Donner à boire 125 mL à 250 mL (4 oz à 8 oz) d'eau ou de lait pour diluer. En cas de vomissement, allonger le patient sur le côté en lui tenant la tête plus bas que les hanches.

o Inhalation : Transporter le patient à l'air frais. Faire évaluer par un médecin au besoin.

o Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Nettoyer la zone affectée avec de l'eau.

o Contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil à l'eau, soulever la paupière supérieure et inférieure jusqu'à disparition de l'irritation. Faire évaluer par un médecin si l'irritation continue.

**8. MESURES PRÉVENTIVES ET ÉLIMINATION DES RÉSIDUS**

Porter des gants, des lunettes de sécurité et une blouse de laboratoire. Contenir et absorber les échappements accidentels avec un agent absorbant minéral neutre que l'on placera dans un contenant fermé, destiné aux déchets. Jeter les déchets conformément aux règlements local, provincial et fédéral.

**9. ENTREPOSAGE ET INFORMATION SPÉCIALE**

Entreposer à température ambiante contrôlée (max. 2 à 35 °C) pour garantir le bon fonctionnement du réactif.

**10. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE**

**Inventaire international :**

Ingrédient	N° C.A.S.	CE	Japon	Australie	Corée	Canada : LIS (liste intérieure des substances)	Canada : LES (liste extérieure des substances)
Éthylène glycol	107-21 -1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
Méthanol	67-56-1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON

**États-Unis :**

Ingrédient	N° C.A.S.	OSHA	CAA	CWA	RCRA	SARA 302	SARA 313	TSCA
Éthylène glycol	107-21 -1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Méthanol	67-56-1	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON

**SIMDUT (Canada) :**

**MATIÈRES DANGEREUSES – SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)**

Ce produit quand il est testé dans son intégralité est considéré une substance contrôlée, de catégorie D, division 2, sous-division A (MATIÈRE TRÈS TOXIQUE) au sens de la *Loi sur les produits dangereux*.

Cette fiche technique santé-sécurité (FTSS) a été préparée en conformité avec les critères du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et contient tous les renseignements exigés par le RPC.

Les informations contenues dans ce document ont été fournies en toute bonne foi par Sysmex America Inc. Cependant, la compagnie ne prétend pas couvrir toutes les conditions et ne garantit pas l'exactitude de ces données. Ce document est un guide pour la manipulation adéquate du matériel et est destiné aux personnes possédant les compétences requises pour utiliser ce produit. Il appartient à l'utilisateur de déterminer si les conditions d'application nécessitent de plus amples renseignements. Ces données sont une source de renseignements parmi d'autres informations que l'utilisateur a recueillies et il appartient à l'utilisateur de prendre des décisions indépendantes quant à l'adéquation et l'exhaustivité de l'information provenant de toutes les sources pour assurer la bonne utilisation et l'élimination de ces matériaux et pour la sécurité et la santé des employés et des clients. Il n'est donné aucune garantie explicite ou implicite par rapport aux informations contenues dans le présent document.

Les copies papier de ce document sont autorisées uniquement à des fins internes.